

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/un-an-apres-son-agression-par-un-eleve...>

 De

 2 min read

## Un an après son agression par un élève, la professeure de français de retour au lycée Malherbe à Caen

Son agression avait choqué bien au-delà de la Normandie. Le 13 septembre 2022, une professeure de français est agressée à la fin de son cours, au lycée Malherbe à Caen (Calvados). Un élève de seconde, âgé de 15 ans, lui assène **deux coups de couteau**. Elle passe alors la nuit à l'hôpital, avant de pouvoir rentrer chez elle. Un an après ce drame, cette enseignante de français **a choisi de reprendre le travail**. Elle a fait sa rentrée il y a quelques jours et bénéficie d'un mi-temps thérapeutique.

france  
**bleu**  
publicité

*"Tous les professeurs étaient **très émus et contents de la revoir**. Beaucoup étaient surpris aussi. On pensait qu'elle ne reviendrait pas, ou qu'elle prendrait plus de temps. Mais on sentait qu'elle était volontaire, qu'elle avait envie de reprendre. Lors de la pré-rentrée, il y a eu une prise de parole du nouveau proviseur, mais sinon, **tout s'est fait plutôt normalement**. J'espère que l'année va bien se passer pour elle",* raconte Jean-François Dreyer, professeur d'histoire-géographie au lycée Malherbe.

### Sécurité renforcée aux abords du lycée

Un an après cette agression, qui avait choqué la communauté éducative, le nouveau proviseur, Sébastien Duval-Rocher a pris des mesures. Le lycée Malherbe devient un lycée totalement fermé au public. *"Nous sommes en train de distribuer des badges aux élèves, et dès la semaine prochaine, **il faudra badger pour entrer dans***

***l'établissement. Nous changeons complètement de philosophie. D'un lycée totalement ouvert, on passe à un lycée fermé, sécurisé. Mais nous devons contrôler les entrées***", explique-t-il. Un dispositif qui coûte 8.000 euros. "*Ma première grosse décision budgétaire*", poursuit Sébastien Duval-Rocher, qui a pris ses fonctions avant l'été.

Afin de mettre les élèves et le personnel en sécurité, en cas de danger ou d'attaque, **un système de sas** sera également mis en place, avant de pouvoir entrer dans le hall, d'ici le mois de décembre. Les agents d'accueil, qui bénéficient notamment de caméras de vidéosurveillance, pourront déclencher la mise en sécurité et donc fermer les portes du sas en cas de besoin. Des mesures de sécurité mises en place dans de nombreux établissements désormais.

Generated with Reader Mode